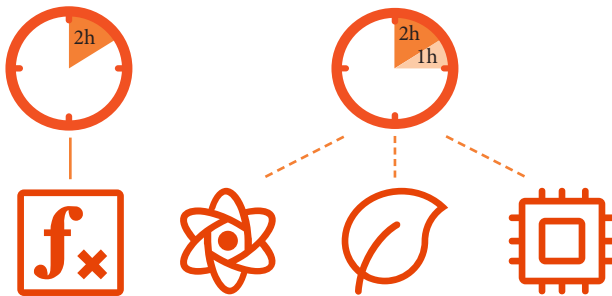




L'épreuve de Physique-Chimie au brevet

1. La nouvelle épreuve du brevet

➤ Les mathématiques, la Physique-Chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie font partie de **la première épreuve écrite** du brevet.



➤ L'épreuve dure **trois heures** et est composée de **deux parties** :

- ▶ la première partie, d'une durée de deux heures, porte sur le programme de mathématiques ;
- ▶ la deuxième partie, d'une durée d'une heure, porte sur les programmes de Physique-Chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

➤ Une pause de quinze minutes est prévue, dans la salle d'examen, entre les deux parties de l'épreuve.

➤ L'ensemble de l'épreuve est notée sur **100 points**, ainsi répartis :

- ▶ première partie d'épreuve (mathématiques) : **45 points** distribués entre les différents exercices, auxquels s'ajoutent **5 points** réservés à la **présentation** de la copie et à l'utilisation de la langue française ;
- ▶ seconde partie d'épreuve (sciences et technologie) : **45 points** distribués entre les exercices des différentes disciplines, auxquels s'ajoutent **5 points** réservés à la **présentation** de la copie et à l'utilisation de la langue française.

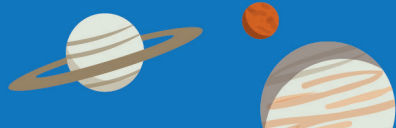
2. Le déroulement de la deuxième partie de l'épreuve

➤ La deuxième partie de l'épreuve dure **une heure** et est composée de **deux parties indépendantes**. Parmi les trois disciplines possibles (Physique-Chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie), **deux seront choisies** chaque année et communiquées uniquement le jour de l'épreuve.

➤ Parmi les trois disciplines (Physique-Chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie), une n'est donc pas présente le jour de l'épreuve.

➤ Les sujets des deux disciplines sélectionnées sont à traiter en une heure, avec une durée indicative de **trente minutes par sujet**. Vous devez composer vos réponses aux deux sujets sur des **copies séparées**.

➤ Les exercices des deux disciplines sont **indépendants** mais peuvent porter sur une thématique commune.



SE PRÉPARER AU BREVET PHYSIQUE-CHIMIE



- Attention! Pour la session 2017, en Physique-Chimie, les sujets pourront porter sur l'intégralité du programme à l'exception des éléments suivants :
 - ▶ Pour la partie «Organisation et transformations de la matière» : dans la thématique «Décrire la constitution et les états de la matière», les connaissances et compétences relatives à : «Proposer et mettre en œuvre un protocole expérimental pour déterminer une masse volumique d'un liquide ou d'un solide» et «Exploiter des mesures de masse volumique pour différencier des espèces chimiques»; les connaissances et compétences relatives à : «Décrire l'organisation de la matière dans l'Univers».
 - ▶ Pour la partie «Des signaux pour observer et communiquer» : toutes les connaissances et compétences relatives à : «Signaux sonores» et «Signal et information».